

Gestion des répercussions du bruit

L'élargissement de la promenade de l'Aéroport et du chemin Lester se traduira par des changements mineurs dans les conditions de bruit le long du couloir. Un cabinet d'experts-conseils en bruit d'environnement, Gradient Wind Engineering, fait partie de l'équipe de l'étude et il a complété une évaluation préliminaire des répercussions du bruit. L'évaluation tient compte des lignes directrices municipales et provinciales qui s'appliquent aux projets de transport. Voici les critères essentiels :

- Les récepteurs sensibles au bruit sont identifiés comme les aires d'agrément dans la cour arrière des habitations, plus précisément les aires d'agrément situées à 3,0 m derrière le mur arrière des habitations et à 1,5 m au-dessus du sol.
- Si l'on prévoit que les niveaux de bruit aux récepteurs sensibles seront supérieurs à 60 dBA lorsque le projet sera terminé (par ex., élargissement de la route), il faut penser à des mesures d'atténuation du bruit qui, lorsque cela est techniquement, administrativement et économiquement réalisable, devraient être incluses dans la mise en œuvre du projet.

Compte tenu de ces critères, voici quelques endroits où les répercussions du bruit a une possibilité a être atténuées :

Promenade Flannery/rue privée Ramsgate

Environ deux lots résidentiels, sur une distance de 240 m, où l'on prévoit que les niveaux de bruit seront de 61 db avant l'atténuation. Cela représente une augmentation de 1 db par rapport au niveau de bruit actuel. À cet endroit, les aires d'agrément dans la cour arrière se trouveront à environ 30 m à 70 m de la route carrossable. La chaussée ne sera pas plus proche des résidences qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Promenade Cromwell

Environ 23 lots résidentiels, sur une distance de 400 m, où l'on prévoit que les niveaux de bruit seront de 61 db avant l'atténuation. Cela représente une augmentation de 1 db par rapport au niveau de bruit actuel. À cet endroit, les aires d'agrément dans la cour arrière se trouveront à environ 50 m à 70 m de la route carrossable. La partie la plus proche de la chaussée sera environ 4 m plus proche des résidences qu'elle ne l'est aujourd'hui. À cet endroit, il y a un assez gros talus de terre. On évaluera le rôle de ce talus en ce qui a trait à l'atténuation du bruit.

Promenade Plante

Environ 34 lots résidentiels, sur une distance de 800 m, où l'on prévoit que les niveaux de bruit seront entre 65 db et 58 db avant l'atténuation. Cela représente une augmentation de 1 db par rapport au niveau de bruit actuel. À cet endroit, les aires d'agrément dans la cour arrière se trouveront à environ 47 m à 90 m de la

route carrossable. La chaussée ne sera pas plus proche des résidences qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Chemin Albion

Environ 1 lot résidentiel, sur une distance de 20 m, où l'on prévoit que les niveaux de bruit seront de 61 db avant l'atténuation. Cela représente une augmentation de 1 db par rapport au niveau de bruit actuel. À cet endroit, les aires d'agrément dans la cour arrière se trouveront à environ 30 m de la route carrossable. La partie la plus proche de la chaussée sera environ 4 m plus loin des résidences.

Rue privée Maple Key

Environ 9 lots résidentiels, sur une distance de 160 m, où l'on prévoit que les niveaux de bruit seront entre 59 db et 54 db avant l'atténuation. Cela représente une augmentation de 0 db par rapport au niveau de bruit actuel. À cet endroit, les aires d'agrément dans la cour arrière se trouveront à environ 71 m à 79 m de la route carrossable. La partie la plus proche de la chaussée sera environ 4 m plus loin des résidences. Étant donné que les niveaux de bruit à ces résidences sont inférieurs à 60 dBA, l'inclusion de mesures d'atténuation du bruit n'est pas obligatoire, mais peut être fournie à la discrétion de la Ville.

Ruelle Aladdin

Environ 1 lot résidentiel (~18 unités), sur une distance de 70 m, où l'on prévoit que les niveaux de bruit seront de 65 db avant l'atténuation. Cela représente une augmentation de 0 db par rapport au niveau de bruit actuel. À cet endroit, les aires d'agrément dans la cour arrière se trouveront à environ 27 m de la route carrossable. La partie la plus proche de la chaussée sera environ 6 m plus loin des résidences.

Rue Stedman

Environ 12 lots résidentiels, sur une distance de 100 m, où l'on prévoit que les niveaux de bruit seront de 55 db avant l'atténuation. Cela représente une augmentation de 0 db par rapport au niveau de bruit actuel. À cet endroit, les aires d'agrément dans la cour arrière se trouveront à environ 47 m à 50 m de la route carrossable. La partie la plus proche de la chaussée sera environ 5 m plus loin des résidences. Il y a déjà des écrans antibruit à cet endroit, et on évaluera le rôle que jouent ces écrans pour atténuer le bruit lié au projet.

De nouvelles utilisations résidentielles sont proposées à l'est de la promenade Meandering Brook, le long du côté nord du chemin Lester. À ces endroits, des mesures d'atténuation du bruit seront fournies dans le cadre du processus d'approbation de l'aménagement des terres.